

**DISCOURS  
VOEUX DU MAIRE**

**DOSSIER SPÉCIAL**

**LA GENDARMERIE DE NEUVILLE**

la **Gazette**

**D'ALBIGNY SUR Saône**

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)





## CÉRÉMONIE DE VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

### Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

• Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire** • Rédacteur en Chef **Gilbert Convard** • Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup - Herlander Lourenço - Corélia Duhoux - Denis De Marinis - Touquet Colette** • Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône** • Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

## DISCOURS DE VŒUX DU MAIRE

Jean Paul Colin



*En mars 2001, grâce à vous, vos parents et grands-parents j'ai été élu Maire de cette charmante commune d'Albigny.*

*Maire le samedi, le lundi suivant il y avait 1,50 m d'eau sur la route longeant la commune du nord au sud. La Saône avait débordé...*

*Sans expérience de Maire mais avec une belle antériorité en tant que chef d'entreprise, j'ai réussi avec le soutien d'élus et quelques relations, à gérer ce « chantier d'inondation » avec audace et succès.*

*Quelques semaines plus tard, le commandant de la brigade de gendarmerie de Neuville me téléphone à 3h du matin, me demandant d'aller annoncer, seul, à des parents, la mort de leur fils de 18 ans tué par le train. J'en ai encore des frissons...*

*En 20 ans de Maire, je me suis investi tout le temps et pour tous... Entre les grandes difficultés et les grands plaisirs, j'ai fait énormément de rencontres exceptionnelles et j'ai toujours eu la sensation de rendre service et me sentir utile. Croyez bien que ça remue les tripes...*

*Pour être Maire, aujourd'hui, d'une commune de la taille d'Albigny, il faut avoir beaucoup de courage ou un peu d'inconscience.*

*Le Maire est responsable de tout, sans en avoir toujours les moyens et souvent avec un mode d'emploi inapplicable.*

*Le « Système » est de plus en plus fastidieux (normes, procédures, réglementation, formalisme etc...)*

*Le citoyen exige toujours plus dans ses droits ; mais rechigne souvent devant l'effort de ses devoirs...*



*Le Maire est un généraliste à qui l'on demande d'être un spécialiste, mais ce n'est ni un shérif, ni un fakir... Lorsque j'ai été élu Maire, j'avais déjà deux mandats d'expérience d'adjoint ; mais croyez-moi ça n'a rien à voir... Comme moi aujourd'hui, en 2001, mon prédécesseur Henri St-Pierre avait décidé de ne pas se représenter... j'ai alors proposé aux électeurs une liste d'union de « Saines Valeurs ».*

*De longues discussions, de nombreux échanges, quelques bonnes idées en commun ; mais surtout une belle confiance réciproque, sans coup bas et sans perfidie ; avec Serge Prouveur nous avons constitué une liste de 23 conseillers municipaux ; investis d'une démarche commune pour les Albignolais ; nous avons été élus dès le premier tour de scrutin... Six ans après en 2008, nous avons été réélus, là aussi dès le premier tour de scrutin...*

*En 2014, quelques-uns pensent mieux faire et se présentent contre nous, pourquoi pas, c'est la démocratie... Mais là aussi, nous sommes élus au premier tour...*

*Ce dernier mandat, n'a ressemblé en rien aux deux premiers... Une opposition malsaine, démagogique, agressive ; allant jusqu'à nous attaquer personnellement dans notre vie privée ; critiquant méchamment notre façon de travailler sans pour autant s'investir de quelque façon que ce soit dans la gestion de la commune.*

*Des critiques certes, mais rien derrière pour l'intérêt des Albignolais ; un seul objectif : la rancœur et l'amertume.*

*J'ai été victime d'agression verbale, j'ai eu les pneus de ma voiture crevés, des insanités écrites sur le parvis de la salle du Conseil, des « saloperies » sur des publications et les réseaux sociaux... Et ça continue ; j'en passe et des meilleurs... Bien sûr nous avons porté plainte et nous avons gagné mais ce n'est pas l'idée que je me fais de la vie municipale pour*

*Et à ma grande satisfaction, la Cour des Comptes lors de son rapport récent, a considéré que ma gestion de la commune était optimale avec une situation financière qui peut être considérée comme confortable, en raison notamment d'une absence d'endettement et d'une trésorerie importante.*

*Grace à des subventions qui représentent un tiers des financements, la commune est ainsi parvenue à ne pas s'endetter.*

*Je vous rappelle aussi que la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté depuis de nombreuses années.*

*Et en plus, en près de 20 ans de mandat, nous avons investi plus de 27 000 000€ pour notre commune. Jamais Albigny n'a connu ça...*

*Pour les inquiets et les polémistes, qu'ils soient rassurés, lorsque je partirai, il restera encore beaucoup d'argent dans notre « caisse communale » !*

*Je laisse donc à mon successeur les affaires municipales dans la clarté et la netteté ; Sans emprunts et avec 0€ dette...*

*Merci à la Métropole de Lyon, Merci aux larges subventions de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département, mais surtout, Merci à vous...*

*Tout ça, ça ne sait pas fait tout seul... Il a fallu aller les chercher les aides, les subventions, les montages de dossiers fastidieux et compliqués... J'en ai passé du temps, de l'énergie de l'investissement personnel, des rencontres, des rendez-vous, des explications*



*lors de réunions interminables et même des déjeuners de travail, qui m'ont bien sûr été reprochés par une opposition malsaine, qui ne s'est d'ailleurs jamais investie dans une quelconque démarche positive pour Albigny... Et ça continue...*

*Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à faire évoluer Albigny, Les dirigeants des associations, Les acteurs économiques, la majorité constructive des membres des Conseils municipaux successifs, le personnel communal, scolaire et périscolaire, et vous tous, connus ou anonymes qui avez apporté votre contribution ; permettant de nous sentir bien ; dans un environnement agréable ; laissant à nos enfants l'héritage d'un patrimoine sain, équilibré et durable ; dans un cadre de vie préservé.*

*C'est au sein de la commune que se tisse la solidarité du quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, aux quatre coins de nos rues que se construit ce si précieux « vivre-ensemble ». Il faut retrouver le sens du respect, de la dignité et du travail bien fait...*

*Les mots, pour se faire comprendre, doivent être plus forts que les coups pour s'exprimer...*

*Aujourd'hui, c'est l'urgence climatique qui se pose en ultimatum ; c'est la révolution numérique qui bouleverse nos manières de travailler et d'exister, à travers un modèle de croissance durable à réinventer. Pour un monde plus juste, des réformes sont nécessaires... Il apparaît important de dépoussiérer notre vieille France, installée dans un formalisme et des habitudes exacerbées, de confort pour certains et de déséquilibre sociétal pour d'autres.*



*Quelques-uns ont encore des états d'âmes sur l'existence de la crise climatique, ou regardent du haut de leur tour d'ivoire l'extinction massive de la biodiversité, notre système de société doit nous amener vers une transformation profonde de notre façon de vivre.*

*Cette transformation, nécessaire, passera aussi par une transition écologique qui vise à faire entrer l'écologie dans la modernité, mais aussi la modernité dans l'écologie.*

*On le voit bien sur la mobilité, sur l'alimentation, sur la santé et l'environnement, qu'il s'agisse des pollutions chimiques ou atmosphériques, sur l'obsolescence programmée, les français font preuve d'une grande disponibilité, d'une envie d'agir qui n'a jamais été aussi forte.*

*Solidarité, Qualité de Vie, Développement Économique durable, doivent être nos maîtres mots. Je soutiendrai toujours ceux qui défendent ces grandes valeurs.*

*Cette évolution, les Français l'attendent et ils y aspirent...*

*Être Maire, est une noble fonction au service de nos institutions. Dans leur immense majorité, les Maires ont le sentiment que leur mission donne du sens et de la valeur à leur vie ; ce qui témoigne de leur engagement.*



*En me faisant confiance à travers vos suffrages, me permettant d'être Maire d'Albigny pendant près de 20 ans, vous m'avez fait un superbe cadeau ; vous m'avez aidé à mieux vivre... Je ne parle pas de mes indemnités ; ceux qui me sont familiers savent très bien que je n'ai pas besoin de ça. Mais dans ma vie d'Homme, ça m'a permis de m'investir auprès de ceux qui, proche ou loin de nous, en ont besoin...*

***Aux élections de mars prochain ; votez pour qui vous voulez, mais votez !***

*En ce qui me concerne je donnerai ma voix à ceux qui vont contribuer à faire évoluer sagement Albigny dans un esprit serein, apaisé et équilibré.*

*La rancœur, l'amertume et la démagogie n'ont aucun intérêt pour l'avenir d'Albigny, ils ne servent qu'à servir un individualiste et un égoïsme exacerbés et basement politique.*

***Pour une grande majorité d'entre vous, vous allez me manquer...***

*Ayons Confiance en notre Avenir, c'est le vœu que je formule pour cette nouvelle année 2020.*

*Jean Paul Colin  
Maire d'Albigny sur Saône*



# ÉLECTIONS MUNICIPALES et métropolitaines

Les élections municipales et les élections métropolitaines se dérouleront les mêmes jours : le dimanche 15 mars 2020 pour le 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

**En raison de travaux les bureaux de vote seront transférés au groupe scolaire les Frères Voisin 2, chemin du Trou du Chat.**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h jusqu'à 18h sans interruption.

## CARTES DECOUPAGES CIRCONSCRIPTIONS METROPOLE ET MUNICIPALES



### 18 ANS CETTE ANNÉE

Les jeunes qui auront 18 ans avant les élections sont normalement inscrits automatiquement sur nos listes électorales par l'Insee dès lors qu'ils ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans sur la commune d'Albigny Sur Saône. Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, pensez à vérifier votre inscription auprès de la Mairie en téléphonant au 04.72.08.01.72 ou directement sur le site de l'Insee.



## MODE DE SCRUTIN

### Élections Municipales

Les Conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le Maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal mis en place par les électeurs.

Dans les communes comme Albigny Sur Saône, les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation, et doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes. Le scrutin est à la proportionnelle

avec prime majoritaire. A l'issue du second tour la liste en tête obtient la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant rassemblé au moins 5 % des suffrages. ▸

## ÉLECTIONS

### Métropolitaines

Les conseillers métropolitains de Lyon sont élus pour 6 ans, au suffrage universel direct, dans chacune des circonscriptions métropolitaines.

Sont électeurs tous les nationaux français majeurs, inscrits sur une liste électorale d'une des 59 communes de la métropole de Lyon. L'électeur votera dans sa commune.

Les Conseillers métropolitains de Lyon sont élus dans chacune des circonscriptions métropolitaines au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir augmentés de deux, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation sous réserve des fusions de liste intervenant en vue du second tour. Au premier tour de scrutin, il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un deuxième tour. En cas de second tour, il est attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur.

En cas d'égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée. Cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à répartition des sièges. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus. ▸



## ZOOM

### sur l'assemblée métropolitaine

Depuis 2015, la Métropole de Lyon est administrée par une assemblée délibérante nommée « Conseil de la Métropole » et chargée de régler par délibérations les affaires de l'institution. Ce conseil est composé de 150 membres, les Conseillers métropolitains, que les électeurs vont élire les 15 et 22 mars prochains.

Les listes sont élaborées par circonscription, celle d'Albigny sur Saône, intitulée Val de Saône comprend les communes, d'Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaine, Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Écully, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône,

**GRAND LYON**  
la métropole

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay Village et La Tour de Salvagny. 14 conseillers métropolitains seront élus.

## PROCURATION,

### N'attendez pas la dernière minute !

Si vous ne pouvez pas voter le 15 ou le 22 mars ? Vous pouvez donner procuration à un électeur de votre commune. Rendez-vous auprès d'un officier de Police judiciaire (Commissariat, Gendarmerie ou Tribunal d'instance) avec votre pièce d'identité. Une seule procuration par personne est acceptée.. ▶



## 2020 LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE

### Tous les emballages et les papiers se trient

**Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans la Métropole de Lyon, tous les emballages et les papiers se trient !**

**LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

Sac plastique, sac de légumes congelés, sachet de fromage râpé, suremballage plastique de pack de bouteilles, recharge de savon, tube de dentifrice, pot de crème, pot de yaourt, barquette polystyrène, barquette plastique avec couvercle, barquette de beurre, boîte d'œufs, paquet de chips, emballage de jambon, emballage de plat surgelé, emballage de club sandwich, bouteille, flacon...

**LES EMBALLAGES EN MÉTAL**

Canette, boîte de conserve, flacon aérosol, bouteille en métal, barquette en métal, paquet de café, gourde de compote, capsule de café/thé, papier d'aluminium, opercule et capsule de bouteille, bouchon à vis, couvercle de bocal, pot de cosmétique, tube en aluminium, tube de crème en métal, plaquette de médicament vide...

**LES EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON**

Carton, carton de pizza, boîte de céréales, suremballage en carton, brique de lait ou de jus fruit, rouleau de papier absorbant et hygiénique, papier de bureau, journaux, prospectus, enveloppe, sac en papier.

**LES ASTUCES POUR BIEN TRIER**

- Mettez les emballages en vrac et pas dans un sac.
- Videz bien le contenu des emballages.
- Ne les lavez pas.
- Pliez les cartons pour gagner de la place.

• N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.

**Ne mettez pas dans le bac de tri:** le verre, les déchets ménagers, les déchets alimentaires, les papiers hygiéniques, les couches culottes, les feuillages.



## VIDÉO-PROTECTION

Pour notre sécurité et la tranquillité du cadre de vie, d'ici quelques jours la commune sera sous vidéo protection.

Par arrêté préfectoral du 17 décembre 2019, la Municipalité a été autorisée à installer un réseau de 23 caméras de vidéo protection couvrant la commune du Nord au Sud.

L'utilisation des enregistrements tirés de ces caméras est encadrée et réglementée par une stricte législation. La finalité de cette installation et son exploitation sont réservées à :

- La sécurité des personnes.
- La prévention des atteintes aux biens.
- La protection des bâtiments publics.
- La prévention d'actes terroristes.



## 15 ANS DE COMMUNICATION MUNICIPALE

### Que d'évolution !

Il y a 10 ans, votre Gazette a remplacé le bulletin municipal. Avec un minimum de 3 parutions dans l'année la Gazette garantit une bonne information sur les réalisations, les projets, les informations légales et la vie de notre commune.

Le site Internet ouvert il y a 15 ans, permet de mettre en lignes les arrêtés municipaux, des renseignements utiles à tous, et aux associations d'avoir leurs pages personnelles qu'elles gèrent elles-mêmes en toute indépendance.

Trois panneaux d'information en couleurs et lumineux vont être installés prochainement :

- 1 double face, à l'angle de la rue Pasteur et de l'avenue Henri Barbusse,
- 1 double face vers la pharmacie
- 1 simple face pour remplacer celui du parking de Villevert après plus de 15 ans de service.

Des vitrines d'affichage dans les différents quartiers ainsi que l'application Smartphone « PanneauPocket » complètent parfaitement ce dispositif d'information municipale. ▶



## RETOUR DE LA CHASSE AUX OEUFS

### Rendez-vous au Parc de l'Accueil

Le Conseil Municipal des Enfants donne rendez-vous aux petits Albignolais, accompagnés de leurs grands frères, grandes sœurs, parents ou grands-parents pour faire ensemble la chasse aux œufs, **dimanche 12 avril**, jour de Pâques, au Parc de l'Accueil à 11h.

Comme chaque année, pour garantir une chasse fructueuse, les enfants du CME cacheront 1 000 œufs en chocolat et 2 œufs en or donnant droit à un gros œuf en chocolat.

Pour une collecte équitable, une zone sur la partie haute du parc sera réservée aux plus petits.

Pour clore la manifestation l'association de parents d'élèves Pégase offrira un chocolat chaud à tous les participants.

Venez nombreux. ▶



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Temps forts de la rentrée

Culture pour tous, convivialité, accueil pour un moment d'échange... C'est ce que vous offre votre bibliothèque !

Un lieu de partage où chacun peut trouver son bonheur : un roman pour passer un bon moment, une BD pour se détendre, un livre documentaire pour préparer un futur voyage ou découvrir de nouvelles recettes de cuisine..., un moment de partage avec vos enfants ou petits-enfants en leur lisant une histoire tirée des nombreux albums pour la jeunesse. Tout cela et, bien plus encore, est possible à la bibliothèque. Le début d'année a été et sera riche en animations !

- Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les bibliothèques et médiathèques du Val de Saône étaient jury du prix « Summer » de la Fête du livre de Bron et ont accueilli un auteur. Après Neuville et Genay, c'est Albigny qui a reçu l'auteure Julia Deck, le 16 janvier, pour présenter son roman « Propriété privée ». Une rencontre animée par Arthur Ronéo de Saint Germain.
- Le 18 janvier, pour la 1<sup>ère</sup> fois, la bibliothèque a participé à La Nuit de la lecture, un événement national impulsé par le ministère de la culture et qui a rencontré un vif succès. Au programme, contes en pyjama pour les plus jeunes, contes effrayants dans la nuit où les plus grands ont pu écouter des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête. Et final, en musique avec lectures par les bibliothécaires.
- Février arrive avec des animations sur le thème du bien manger. La bibliothèque va participer à l'événement « Tous à table » proposé par les bibliothèques de Lyon.

Au menu à Albigny :

- Vendredi 7 février : Des professionnels et amateurs aux multiples talents partageront avec nous leur savoir-faire. Fil rouge de la soirée : préparation, cuisson et dégustation « d'une soupe spéciale bibliothèque d'Albigny ».
- Mercredi 12 février de 16h. Les bibliothécaires partageront avec les enfants des lectures autour de thème « Tous à table ».
- Vendredi 14 février en soirée, spectacle « Contes à croquer » par Sylvie Delom.

Et toujours, les animations régulières...

Ateliers jeux de société, le vendredi toutes les 2 semaines et Contes du mercredi, une fois par mois. ▶



## TRAVAUX EN CENTRE VILLAGE

### C'est parti !

Face à l'église et à la pharmacie, après la démolition du vieux bâtiment, nous verrons bientôt sortir de terre une toute nouvelle résidence de 19 logements, avec des garages en sous-sol et un rez-de-chaussée réservé à des locaux paramédicaux.

De long compromis et discussions et ont été nécessaires avec l'A.B.F. (Architecte des Bâtiments de France), qui a imposé l'enveloppe architecturale finale de ce bâtiment.

Une année de travaux sera nécessaire avant livraison des appartements.



## Don à la commune du Teil

Le 11 octobre 2019, la commune du Teil en Ardèche était durement frappée par un tremblement de terre. Afin de venir en aide aux très nombreux sinistrés, les membres du C.C.A.S d'Albigny ont décidé de faire un don à la commune. ▮

**POMPES FUNEBRES**  
MARBRERIE FUNERAIRE ET DECORATIVE

**ESPACE FUNERAIRE GILLET**  
*Ancienne Maison FAGUET*  
04 78 91 33 53 7j/7 24h/24

27, avenue Auguste Wissel - 69250 Neuville sur Saône  
contact@efgillet.com

DU LUNDI AU SAMEDI 8 H 30 - 12 H 30 / 14 H 00 - 19 H 00 . DIMANCHE 9 H 00 - 13 H 00

## CAMPAGNE DE LA CCI #JaimeMonCommerce

Pour soutenir le commerce de proximité, la Chambre de Commerce et d'Industrie lance la campagne #JaimeMonCommerce, afin de mobiliser les consommateurs et les acteurs économiques sur ce véritable enjeu économique et citoyen.

Cette campagne, issue d'une initiative de la CCI Paris, se décline à travers une communication autour du hashtag #JaimeMonCommerce, sur les réseaux sociaux et une communication visuelle par un affichage chez les commerçants.

5 500 affiches ont déjà été distribuées sur le territoire de la CCI Lyon Métropole, Saint-Étienne, Roanne. Plus de 60 Unions Commerciales et Management de Centre-Ville sur l'ensemble du territoire soutiennent déjà #JaimeMonCommerce à l'instar de « My Presqu'île » et de son Président Olivier Michel : « Le commerce de proximité, c'est le cœur qui bat de la Presqu'île de Lyon. Dans toute sa diversité, il anime, rassemble et fait vivre des expériences uniques. Cette initiative de la CCI permet de le rappeler au grand public ! »

La CCI soutient les commerces de son territoire  
« Le commerce de proximité est un enjeu majeur

de qualité de vie pour les citoyens, un réel service rendu aux habitants et un créateur de lien social incomparable. Avec cette campagne, nous voulons soutenir ces chefs d'entreprise qui font face à de réels enjeux de transformation et de pérennité, a fortiori dans le contexte actuel de mouvements sociaux qui les concernent de plein fouet » rappelle Philippe Valentin, Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

La CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne a une connaissance approfondie des questions relevant du développement et du renforcement économique des territoires, notamment des questions commerciales. Elle ne représente pas moins de 42 311 commerçants et accompagne individuellement ou collectivement 7 500 commerçants chaque année. Elle est un acteur incontournable de la vie commerciale des villes est villages de la Métropoles Lyonnaise. ▀



## MISSION LOCALE

### Dates à retenir



Rendez-vous au Mondial des Métiers, du 6 au 9 février, Parc d'Eurexpo à Chassieu.

Ce salon accueille chaque année près de 130 000 visiteurs en majorité des scolaires, mais aussi des jeunes inscrits en Mission Locale et des adultes demandeurs d'emploi.

Grâce aux démonstrations réalisées par des jeunes en formation, les visiteurs découvrent des secteurs et des métiers.

Sur certains stands, des responsables ressources humaines sont présents pour renseigner sur les perspectives d'emplois, les jeunes peuvent donc apporter un CV.



**+ D'info :**

<http://www.mondial-metier.com>



### Aurélien ARRIGHI

06.17.15.89.11  
a.arrighi@proprietes-privées.com  
RSAC Lyon 825217656  
ORIAS N°18006768



**Conseiller immobilier de proximité Gestionnaire de patrimoine**  
Spécialiste Val de Saône – Monts d'Or  
Professionnel diplômé et indépendant, Albignolais depuis 5 ans.

**Je vous propose un accompagnement sur mesure et des services haut de gamme** pour vendre plus vite, au prix du marché grâce à une meilleure visibilité de votre bien sur les plateformes digitales spécialisées et la sélection d'acquéreurs motivés et solvables.

- Transactions immobilières
- Investissements locatifs
- Placements financiers
- Gestion locative

**Objectifs : Améliorer son cadre et son niveau de vie**

- Sécuriser sa famille
- Préparer sa retraite
- Se constituer un patrimoine,
- Économiser sur ses impôts, défaire
- une épargne

**Consultation gratuite à votre domicile**

## MÉDAILLE DE LA FAMILLE

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Promotion 2020

**Vous souhaitez obtenir la médaille de la famille ?**  
Vous êtes un parent qui élève ou a élevé 4 enfants  
et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans ?  
**Retirez et déposez votre dossier en mairie !**

**CONTACT**  
Udaf 69 - Service Institution  
12 bis rue Jean-Marie Chavant, 69007 Lyon  
04.72.76.12.12 / institution@udaf-rhone.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

### MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Si vous êtes la maman d'une famille nombreuse, de 4 enfants et plus, vous pouvez venir vous inscrire en mairie pour recevoir, au cours d'une cérémonie officielle, l'honorifique et prestigieuse médaille de la famille.



### INFO NOUVEAUX HABITANTS

La Maire invite tous les nouveaux arrivants sur la commune, quel que soit le moment de l'année, à venir se présenter dès leur arrivée sur Albigny-sur-Saône, au secrétariat de la mairie afin de recevoir la « Pochette nouvel habitant » contenant de nombreux renseignements utiles et pratiques sur le fonctionnement de la commune.



## CADRE DE VIE / PRÉVENTION DES RISQUES

### Retour des chenilles processionnaires / Danger imminent !

Comme le dit la chanson, « c'est la chenille qui redémarre »  
Ou plutôt qui ne va pas tarder !

Comme chaque année, les cocons de chenilles qui se sont installés avant l'hiver sur nos pins et autres résineux, vont très vite donner naissance à des processions de chenilles, qui avec le redoux vont descendre en cortège de leurs nids douillets, pour aller s'enterrer à proximité et se transformer en papillons au début de l'été.

Tout cela serait sympathique, si ces chenilles ne présentaient pas un véritable danger : leurs poils sont excessivement urticants et peuvent dans le pire des cas provoquer la perte d'un œil ou l'ablation de la langue pour nos compagnons à quatre pattes. Les enfants sont particulièrement exposés à ce risque.

#### Que faire pour prévenir le danger ?

Début février au plus tard, il faut obligatoirement par arrêté préfectoral :

- soit couper l'extrémité des branches qui portent des cocons (ce qui s'appelle écheniller), on peut le faire soi-même avec un échellelloir ou le faire réaliser par des spécialistes. Dans tous les cas attention à bien se protéger les yeux et le visage car il y a de forts risques de démangeaisons, d'irritations et un danger extrême pour les yeux.
- soit placer autour du tronc de chaque arbre contaminé, un piège, dans lequel viendront se



réfugier les chenilles lors de leur migration, piège qu'il faudra détruire ensuite (contenu à brûler exceptionnellement, ou à mettre dans plusieurs sacs épais dans une poubelle grise).

- ne jamais déverser le contenu de ces pièges dans la nature (composteur ou autre) car cela reviendrait à remettre les chenilles dans la circulation. ▮

#### RAPPEL :

Attention !

Les chenilles qui auront échappé à votre vigilance deviendront des papillons cet été !

Des papillons qui chercheront de nouveaux des gîtes propices (résineux...) pour perpétuer leur cycle de vie... Leur périmètre d'évolution est assez vaste et ils peuvent venir de loin pour s'implanter sur vos arbres dans vos jardins. C'est pourquoi il s'agit bien d'une problématique globale et que chacun d'entre nous doit faire ce qu'il faut pour réduire ce risque et se sentir responsable pour lui-même et pour la collectivité.

Un autre moyen préventif, consiste à privilégier les arbres ou arbustes qui ne sont pas propices à accueillir des chenilles, comme les feuillus par exemple.

Pensons y en cas de remplacement d'un sujet existant ou de nouvelles plantations. ▮

#### + D'infos

Où trouver pièges et autres moyens de lutte ?

Sur Internet : « pièges chenilles »

ou à l'accueil de la mairie.





# LA GENDARMERIE DE NEUVILLE SUR SAÔNE

## Zoom sur une brigade au service de la population

Le territoire d'intervention de la Gendarmerie de Neuville s'étend sur 11 communes alentours (Albigny sur Saône, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Fleurieux sur Saône, Genay, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Quincieux, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or) soit un bassin de population de 30 000 habitants environ.

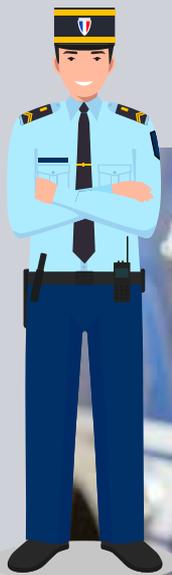
# Le DOSSIER



Avec 32 Gendarmes en poste, dont 25% de femmes, la Gendarmerie de Neuville a la plus importante brigade du département du Rhône. Elle est dirigée par le Capitaine David Linossier et son adjoint le Major Joël Filiot. Tous deux sont officiers de Police Judiciaire. Ils encadrent et coordonnent les actions de

leurs 30 collègues, officiers ou agents de PJ eux aussi. Un titre qui leur confère compétence pour enquêter à l'issue d'une plainte, d'un délit ou d'un crime.

Un appel au 17 et le CORG (Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie), basé à Lyon, contacte l'unité la plus proche pour une intervention rapide. Avec un temps moyen d'intervention de 5mn, il est juste de dire que notre territoire est bien couvert par les forces de sécurité.



## EN CHIFFRES



**32**



Gendarmes dont 25% de femmes

**1750**



Crimes et délits recensés par an sur la circonscription de la Gendarmerie de Neuville

**17**



Numéro d'urgence à composer en priorité

**5min**



Délai moyen d'intervention de la Gendarmerie



Chaque appel est pris en compte 24h/24. Suite à un signalement, les Gendarmes se déplacent toujours pour analyser et gérer la situation. Ils ont besoin et recherchent l'aide de la population qui ne doit pas hésiter à les prévenir. Même en cas de simple suspicion de délit. Il est toujours préférable d'intervenir en amont pour éviter un passage à l'acte.

Les fonctions des Gendarmes sont nombreuses et diversifiées. En moyenne ils passent la moitié de leur temps en mission de Police Judiciaire, l'autre moitié se ventile sur des opérations de sécurité, de renseignement, de surveillance du territoire (Opération Tranquillité

Vacances, Participation Citoyenne, Être citoyen, c'est alerté...), de sécurité routière (excès de vitesse, contrôle d'alcoolémie et du téléphone au volant...), d'accueil du public et de prise en charge des dépôts de plaintes.

Les Gendarmes travaillent en étroite collaboration avec les Polices municipales et les élus, qui connaissent parfaitement le territoire des communes. Ils sont proches de la population avec laquelle ils ont de bonnes relations et par laquelle ils reçoivent beaucoup d'informations indispensables au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. ▶



**+ D'infos :**  
**Gendarmerie de Neuville**  
**5, chemin du Gorgeat**  
**Tél. : 04 78 91 30 45**

**Ouvert :**  
**du lundi au samedi**  
**de 8h à 12h**  
**et de 14h à 18h30**

**le dimanche**  
**de 9h à 12h**  
**et de 15h à 18h30**

# Le DOSSIER

Gendarmerie et population collaborent pour assurer la sécurité des personnes des biens sur le territoire.

## 3 DISPOSITIFS DE RAPPROCHEMENT GENDARMERIE POPULATION



### OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances, pour quelques jours ou plus, vous pouvez prévenir la Gendarmerie qui effectuera une surveillance spécifique de votre habitation durant votre absence.

Le dispositif OTV qui a pour objectif de dissuader d'éventuels cambrioleurs, grâce à des rondes de Police et de la Gendarmerie, effectuées aux abords de votre domicile fonctionne bien. Mise en place depuis plusieurs années sur Albigny, cette surveillance rassure les habitants partis en vacances. ▶

■ + D'info et inscription en mairie.



### ÊTRE CITOYEN C'EST ALERTE

Personne n'est à l'abri d'un acte délictueux. Votre voisin a peut-être été cambriolé et peut-être que ce jour-là vous avez vu un véhicule passer à proximité de vos habitations ou une personne se promener avec un regard insistant sur les logements ? « ÊTRE CITOYEN C'EST ALERTE ! » au moindre doute, n'hésitez pas à prévenir les Gendarmes. Un détail pour vous peut être d'une grande utilité pour les enquêteurs ! Pour être solidaire et coopératif avec les forces de l'ordre n'hésitez pas à appeler le 17 ou le : 04.78.91.30.54 Gendarmerie de Neuville sur Saône ou encore faites un Email pour relater les faits : [policemunicipale@mairie-albignysursaone.fr](mailto:policemunicipale@mairie-albignysursaone.fr) ▶



### PARTICIPATION CITOYENNE

Un dispositif qui a été mis en place pour encourager les citoyens à adopter une attitude solidaire et vigilante et à informer les forces de l'ordre de faits inhabituel, dans l'objectif convergent d'établir un lien régulier entre habitants d'un quartier, élus et représentants des forces de l'ordre, et d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation et générer des solidarités de voisinages. Plus les référents seront nombreux, plus le dispositif sera efficace, rejoignez la dizaine de référents identifiés aujourd'hui sur Albigny. ▶

### « PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ »

La Gendarmerie rappelle qu'il faut être vigilant lorsque l'on quitte son domicile et bien penser à fermer toutes les ouvertures, portes et fenêtres même en étage, les volets s'il y en a, mais aussi ne pas laisser la clef sous le paillason, ni du courrier engorger la boîte aux lettres ou encore un véhicule ouvert stationné dans le jardin.

## SÉJOUR D'HIVER et animations

AgDS Albijeunes propose un séjour d'hiver à destination des collégiens, du lundi 2 au vendredi 6 mars, au Revard, en Savoie.

Ce séjour est ouvert à 12 jeunes et sera encadré par 3 adultes. Au programme, fabrication d'igloo, après-midi luge, conduite de chiens de traîneau...

Le secteur ados d'AgDS a repris vie depuis septembre 2019. Une vingtaine d'ados fréquentent le local le mercredi après-midi. Des ateliers « Do It Yourself » (fabrication de cosmétiques naturels), Top Chef et « String Art » (savoir agencer une ficelle pour créer des motifs) leur sont proposés. Ainsi que des soirées et des sorties le vendredi soir et le samedi après-midi, laser-game, patinoire, soirées déguisées. Le groupe est sympathique et bienveillant et il règne une très bonne ambiance.

À noter pour les parents, le centre de loisirs des 3/11 ans sera ouvert pendant les 2 semaines des vacances d'hiver. Le thème de la 1<sup>ère</sup> semaine, sera axé sur une valeur forte de l'association AgDS « Développement Durable » et

s'intitulera donc Préservons notre planète. Celui de la seconde semaine : « Tout est permis » ce qui permettra un large choix d'activités et qui plaira à tous.

AgDS proposera aussi cette année une sortie au « Block'Out », salle d'escalade de Limonest et la venue d'une intervenante autour des jeux de coopération. ▶



## UN VILLAGE UN PUIITS Mémoire

Lors d'un passage ou d'une promenade dans le Parc de l'Accueil, prenez un instant pour découvrir la plaque fixée au-dessus de la fontaine à eau.

En lisant les quelques mots qui s'y trouvent « C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse », nous vous invitons à la réflexion.

Il y a quelques années, à l'initiative de bénévoles de la commune, s'est créée l'association Un village un puits. Entre 1991 et 2018, les membres de l'association, en partenariat avec les villageois de la brousse du Sahel vivant au Bénin, au Mali et au Burkina Faso, ont installé de nombreux forages qui apportaient ainsi, l'eau indispensable à la vie des populations.

Aujourd'hui, l'association n'existe plus, ses fondateurs nous ont quittés. Ses derniers membres vivants ont fait un leg au CCAS de la commune, soldant définitivement

l'existence administrative de leur association. L'équipe du Conseil d'Administration du CCAS a souhaité mettre à l'honneur leurs engagements et par cette plaque faire mémoire de leur belle initiative.

L'eau est une richesse qui n'est pas inépuisable, ne la gaspillons pas.

**Bureau fondateur d'Un village un puits :**

Président Pierre Borel  
Trésorier Robert Devot  
Membre de droit Henri Saint Pierre.

**Dernier bureau :**

Présidente Nicole Thévenot  
Trésorier Christian Guillaume. ▶



## CLUB DES JOURS HEUREUX 2020 Une année bien remplie

Le Club des Jours Heureux adresse ses meilleurs vœux et rappelle ses activités et son action dynamique, dans la commune, auprès des personnes retraitées.

- Tous les mardis et jeudis de 14h à 18h le Club des Jours Heureux vous accueille 8, place Verdun, pour des après-midi ludiques, autour de jeux de sociétés : scrabble, cartes, rummikub... À 16h un goûter vous y est proposé gratuitement.
- Tous les mardis et jeudis, un groupe de randonneurs s'échappe de 13h30 à 17h, pour parcourir les chemins de randonnées des alentours et plus...

L'année 2019, s'est terminée par un repas spectacle, afin de fêter les 45 ans d'existence de l'association : adhérents et invités s'étaient donnés rendez-vous pour cette journée surprise et très festive.

Après une année riche en événements, 2020 propose aux 124 adhérents du club, un programme varié avec de nouvelles aventures :

- 2 février - Journée Bowling + repas
- 2 mars - Conférence quiz sur Jean Ferrat
- 27 mars - Thé dansant à Neuville
- 7 avril - Loto musical + goûter crêpes et bugnes
- du 3 mai au 10 mai, un voyage culturel pour découvrir l'Andalousie
- 28 mai - Visite du musée Berliet au Monteillier
- du 5 juin au 8 juin - Séjour en Ardèche pour un petit groupe de randonneurs
- 30 juin - Concours de pétanque inter-club + repas
- 2 juillet - Journée découverte du hameau du vin
- 30 juillet - Journée inter-club autour d'un Méchoui à Brulioles.

- du 6 au 11 septembre - Découverte des volcans d'Auvergne pour un petit groupe de bons marcheurs
- du 28 septembre au 5 octobre - Séjour en Sicile pour découvrir les Éoliennes, pour randonneurs uniquement
- 10 octobre - Les fêtes de l'Alpage à Annecy
- du 23 au 26 octobre - Expo des artistes amateurs, adhérents au club
- 19 novembre - Soirée beaujolaise
- 23 novembre - Stage canard à Brulioles
- 13 décembre - Repas de fin d'année

Les propositions sont nombreuses et variées chacun peut trouver son plaisir.

Une fois par mois, les lundis de 14h à 16h, des ateliers mémoires ludiques, des séances de cinéma, des visites d'expos à Lyon, des spectacles sont proposés. Toutes les dates sont affichées au club venez-vous renseigner.

La cotisation annuelle est de 30€. Si vous êtes intéressé, venez rencontrer l'équipe. Vous serez accueillis, chaleureusement. ▶



## PLACE DE VERDUN

### Coeur du village

Verdun, du nom de la ville éponyme ou Verdun-sur-Meuse, où se déroula, au cours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, une sanglante bataille entre Français et Allemands en 1916 et 1917.



Initialement, d'après un acte de 1545, puis encore sur des plans de 1706 et 1786, cette place s'appelait « Le Plâtre » (du latin « Plastrum » = « Place »). Ce fut ensuite, la « Place publique » sur laquelle se déroulait la fête patronale début septembre (sans doute le dimanche qui suivait le 8, jour de la commémoration de la Nativité de la Vierge.)

En 1791, un bâtiment du Chapitre de Lyon, appelé l'Auditoire, situé au pied de la montée du château, est vendu comme bien national. Acheté par la commune, il abrite alors la 1<sup>ère</sup> Mairie du village.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur cette place, se trouvaient la fontaine d'Albigny (vers la pompe qui subsiste encore) et près d'elle, le four banal déplacé en 1871. On y voyait aussi la croix qui déménagea en 1868 pour aller en haut de la place où elle se trouve encore, et déjà un arbre, certainement remplacé en 1789 à la Révolution et qui devint un marronnier en 1872. D'où l'appellation de « Place du Marronnier » que l'on retrouve sur les anciennes cartes postales illustrant la commune. Abattu en 1989 (bicentenaire de la Révolution) il est remplacé, le 1<sup>er</sup> avril suivant par le marronnier actuel.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle deux cafés étaient sur la place. L'un s'appelle tout simplement « Café de la Place », l'autre « Café-restaurant du Marronnier » et prit ensuite le nom d'« Au marronnier centenaire ».

À la séance du Conseil municipal du 27 mai 1961, le Maire fit part d'une lettre reçue de monsieur Basquin, Président de « Ceux de Verdun » qui demandait qu'il soit donné le nom de « Verdun » à un lieu de la commune. Le Conseil décida donc de donner le nom de « Place de Verdun » à la « Place du Marronnier ».

La place est alors aménagée et un peu agrandie en 1978/1979 avec la démolition de la maison Pariaud, située au bas des escaliers montant au château. Un petit parking y est créé.

En 2013/2014, la Municipalité profite de la réhabilitation de l'ancienne poste pour y installer une boulangerie, un restaurant (la Table d'Albigny) et le siège de l'association des aînés « Jours heureux ». ▀

## PORTES OUVERTES EN MATERNELLE

### Visites d'école et goûter partagé

Jeudi 19 décembre, l'école maternelle a ouvert ses portes aux parents des petits Albignolais qui rentreront à l'école en septembre 2020.

Les enfants de maternelle, les enseignantes et les ATSEM ont accueilli les parents pour un moment convivial avec visite des classes et partage d'un petit goûter. ▶



## SUCCÈS DU SPECTACLE DE NOËL

### 87 élèves sous le charme



Le spectacle de Noël intitulé, « La folle vadrouille de Noël » offert par la Municipalité aux 87 élèves de l'école, vendredi 20 décembre, a rencontré un vrai succès auprès des petits de maternelle. Les enfants ont été subjugués par cette jolie histoire et sont tous repartis enchantés avec le CD de l'histoire et des chansons. ▶

## LE PÈRE NOËL RAVI LES PETITS ALBIGNOLAIS

### Au volant de son camion de Noël

Comme chaque année, les petits lutins du Conseil Municipal d'Enfants ont donné rendez-vous au Père Noël en décembre dans différents lieux de la commune.

Pour bien se faire remarquer des petits Albignolais, ils avaient fait une belle décoration de leur camion de Noël avec guirlandes, boules, sonorisation, lumières multicolores... Des lutins adultes se sont joints à eux et ensemble ils ont aidé le Père Noël à distribuer papillotes et mandarines.

Leur grande récompense a été de voir les yeux des tout-petits et ceux de leurs familles s'illuminer de plaisir et de gourmandise.

Le 24 au soir à l'aube du réveillon, sur la place Verdun, pour sa dernière apparition avant sa grande tournée nocturne, le Père Noël a réuni un grand nombre de personnes. Une belle manifestation chaleureuse et familiale. Rendez-vous en décembre 2020 ! ▶



## DÉFILÉ AUX LAMPIONS et fête au village

Pour faciliter leur organisation et réunir le plus grand nombre de participants, le défilé aux lampions et la fête au village ont été avancés au samedi 7 décembre.

PEGASE, l'association des parents d'élèves a organisé le défilé aux lampions des enfants avec l'aide de la commune. Pour garantir la sécurité du convoi, le véhicule de la Police Municipale sécurisait la tête de la manifestation, tandis qu'une voiture d'un parent d'élève équipée d'un gyrophare fermait la marche et que de nombreux adultes, habillés de gilets réfléchissants, encadraient les enfants.

Partie de l'Espace Henri Saint-Pierre, la procession est arrivée place Verdun où les commerçants ont sympathiquement offert, chocolat, vin chaud, cookies, bracelets lumineux à tous les présents...

La Municipalité les remercie pour leur générosité, leurs sourires et leur implication dans la vie du village.

Le Père Noël en personne s'est joint à la fête et a distribué papillotes et mandarines.

Une très belle soirée intergénérationnelle. ▶



## LA CLASSE EN 5

### Tire les rois

Depuis 1985, les classes en 5 se sont réunies presque chaque année pour la brioche des rois.

Les nombreux voyages et sorties ont scellé leur amitié et c'est avec beaucoup de tristesse qu'ils ont apprise cette année la disparition de 4 d'entre eux, monsieur Pradine, mesdames Gerbier et Decrand, âgés de 94 ans tous les trois et madame Guillaume de 84 ans.

Si le groupe de « classard » c'est bien clairsemé, l'amitié est toujours au rendez-vous. Le loto, une fois encore a eu son succès.

Vive les 5 et rendez-vous en 2025 ! ▶



## FESTIVAL SAÔNE EN SCÈNES

### 1725 spectateurs pour la 1<sup>ère</sup> édition

Du 8 au 30 novembre 2019, a eu lieu le 1<sup>er</sup> festival Saône en Scènes. L'occasion de découvrir une programmation culturelle de qualité. 12 spectacles présentés sur les 12 communes partenaires - Albigny sur Saône, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Montanay, Neuville sur Saône, Quincieux, Rochetaillée sur Saône et Saint Germain au Mont d'Or - de cette saison culturelle inédite en Val de Saône.

Des spectacles diversifiés (théâtre, humour, clown, one man show) et accessibles pour tous, des propositions jeune public et senior qui ont rencontré un excellent accueil. Avec, un succès particulier des locomotives du festival : Céline Frances en ouverture, Oldelaf et Les Fourberies en clôture. Cette belle initiative, réalisée en partenariat avec "Fa Musique" a permis à 1 725 spectateurs de partager des émotions en famille ou entre amis, sans la contrainte du déplacement dans les salles lyonnaises et a donné à tous l'opportunité de faire d'agréables rencontres avec des artistes de la région et de s'émerveiller de leurs spectacles !

Le 14 novembre, à la Salle du Lavoir d'Albigny, la compagnie « Dis bonjour à la dame » a présenté son Opus 2 de « Frigo ». Un solo de clown burlesque et hilarant. Un spectacle familial à mi-chemin entre théâtre et improvisation qui a ravi son public.

L'équipe d'organisation du Festival Saône en Scène réfléchit à une 2<sup>e</sup> édition en 2020, mais la mise en œuvre est complexe et demande une très grande implication des équipes, c'est pourquoi la décision n'est pas encore prise, même si l'envie de revivre cette belle aventure est là pour tous. ▶



## LES AMIS DU JUMELAGE

### Une page se tourne avec les honneurs

Dimanche 5 janvier à Ringsheim, Marie-Hélène Meier, Présidente de l'association du jumelage et Robert Monternot, Vice-président ont reçu la médaille d'honneur par la Municipalité de Ringsheim.

Par cette médaille Pascal Weber, Maire de la ville, à l'initiative de cette médaille du mérite a voulu les récompenser pour leurs contributions et leurs engagements aux développements des échanges et des relations amicales qui ont germé entre nos deux villes depuis de nombreuses années. Avec cette célébration, c'est une mise en lumière de cette amitié née, il y a 25 ans et aussi une page de l'histoire

de l'association qui se tourne. Aujourd'hui Marie-Hélène et Robert passent le relais à un nouveau Président qui devra faire perdurer cette flamme de l'amitié entre les deux communes. C'est à l'issue de la dernière Assemblée Générale, que Marie-Hélène a remis de façon symbolique la clé de l'association des Amis du Jumelage à Antoine Corredera pour écrire les futurs chapitres de l'association. ▶



## DEUX ALBIGNOLAIS COURENT LA SAINTÉLYON

### Cédric Fleureton termine sur la plus haute marche du podium

5h54 ! C'est le temps qu'il a fallu à Cédric Fleureton pour parcourir à pied les 76km de la Saintélyon et franchir vainqueur la ligne d'arrivée, dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019, arrosé par des pluies torrentielles et glaciales tout le long du parcours.



La Saintélyon, est un monument de l'histoire de la course à pied en France, un raid nocturne à la lampe frontale, sur routes et chemins, entre Saint-Étienne et Lyon, Monts du Forez et Monts du Lyonnais. Une course mythique devenue au fil des éditions un véritable phénomène et la plus grande course nature de l'hexagone.

C'est le rendez-vous de passionnés de Trail et cette année, ils étaient 17 000 au départ pour les 8 formules, en équipe ou en solo.

Cédric notre Albignolais de 46 ans, vainqueur de cette 66<sup>e</sup> édition, est un habitué des triathlons et des courses de l'extrême qu'il pratique depuis son enfance dans le sillage de ses parents. Pour autant, pour cette Saintélyon 2019, qu'il courait pour la 1<sup>ère</sup> fois en solo, la dernière heure a été particulièrement difficile et lui a fallu un mental d'acier pour « gérer ses douleurs musculaires et débrancher son cerveau ». Parti pour gagner, il n'était pas question pour lui de lâcher. En tête avec une dizaine de coureurs pendant plusieurs heures, c'est entre Ginon et Soucieu en Jarret, où il arrive avec 2mn d'avance, qu'il crée l'écart pour finalement finir avec 8mn d'avance sur le second, Manu Meyssat.

Adepte des grands défis sportifs depuis des années, Cédric est son propre coach. Il court une heure tous les jours, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse chaud, dans les Monts du Lyonnais ou sur les routes de la région. Il a une hygiène de vie saine, sans pour autant sacrifier les bonnes choses de l'existence. Ses challenges sportifs doivent rester pour lui un plaisir. Aujourd'hui, « en retraite sportive » après des années de Triathlon de haut niveau, il choisit ses courses en fonction de ses envies.

Sa passion héritée de ses parents, Cédric la transmet à ses deux fils, l'aîné Yanis, âgé de 18 ans, est arrivé 4<sup>e</sup> de sa catégorie, 16/19 ans, aux championnats du monde Xterra à Hawaï cette année. 📌

#### PODIUM DE LA SAINTÉLYON 2019

1<sup>er</sup> Cédric Fleureton

2<sup>e</sup> Manu Meyssat

3<sup>e</sup> Romain Maillard

## 2020 l'année de tous les défis

Avec 2 amis d'enfance, grands sportifs comme lui, Cédric va participer à 10 courses ultras, dans 7 disciplines sportives différentes.

- le 7 mars, Grande Traversée du Jura, 180km à ski de fond entre combes et cluses, de Villiers le Lac dans le Doubs à Giron dans l'Ain.
- du 11 au 14 mars, Pierra Menta compétition internationale de ski alpinisme à Arêches Beaufort. 10 000M de dénivelé +, 120km, 15 sommets et des descentes vertigineuses.
- 15 au 22 mars, Cape Épic, 647km de vélo de montagne en Afrique du Sud.
- 3 au 13 avril, Marathon des Sables au Maroc, course à pied de 250km, 6 étapes en 7 jours en autosuffisance alimentaire.
- 11 juillet, Altriman, triathlon de montagne en Pyrénées, 226km au total avec 3,8km de nage, 188km de vélo et un marathon de 42km.
- 15 août, Embrunman, triathlon de 232km autour d'Embrun dans les Hautes-Alpes, 3,8km de natation, 186km de vélo avec passage au sommet du Col d'Izoard et un marathon de 42km. Une des courses les plus difficiles du monde.
- 22 au 28 août, Haute Route Alpes, 800km de vélo dans les Alpes, Événement phare de la discipline avec 6 cols culminants à plus de 2 000M.
- 28 au soir départ pour l'Ultra-Trail du Mont-Blanc, 170km, 10 000M de dénivelé + en 7 Trails dont 4 en ultraendurance, autour du Mont-Blanc en traversant 18 communes, françaises, italiennes et suisses.
- 31 août, Ö till ö, en Suède, complétion de « swimrun » (Trail et natation), course en équipe de 65km à pied et 9km de nage en eau libre.
- 18 octobre, Grand Raid ou « Diagonale des Fous », 164km d'Ultra-Trail à la Réunion, là encore une des courses les plus difficiles au monde, une traversée du sud-est au nord-ouest de l'île avec 9 656M de dénivelé +.



## THIERRY GRAJDURA

### Double la course

Pour vivre une course différente, se confronter à plus de difficulté et apprendre à gérer la fatigue, depuis 10 ans, une trentaine de coureurs font la Saintélyon aller/retour. Ils doublent le parcours, partent de Lyon à 9h du matin pour rejoindre Saint-Étienne vers 20h et reprennent le chemin de Lyon à minuit avec les coureurs de la Saintélyon classique, après quelques heures de repos seulement.

Encore confidentielle jusqu'en 2018, cette épreuve aller/retour qui offre d'autres paysages, d'autres rencontres et d'autres émotions, est devenue officielle en 2019 et 300 coureurs ont relevé le challenge, encadrés et assistés par l'organisation homologuée.

Parmi eux, pour son 10e aller/retour, recordman de la discipline, Thierry Grajdura, un autre Albignolais, passionné de course à pied, n'a pas démerité. Arrivé 77<sup>e</sup> sur les 174 coureurs classés pour l'aller/retour, il a réalisé une belle performance et lui aussi a porté haut les couleurs d'Albigny.

Thierry court en compétition depuis 12 ans, à 52 ans c'est un habitué des Trails internationaux, la Diagonale des Fous à la Réunion, l'Ultra-Trail du Mont-Blanc, le tour du Lac Léman, font partie des nombreux défis sportifs qu'il a relevés avec brio en une décennie.

Du 25 au 28 juin, c'est à l'Ultra marin qu'il va s'attaquer, un raid de 177km autour du Golfe du Morbihan. Une aventure humaine où découverte, convivialité et solidarité prennent tout leur sens. ▶



Avec tous ces challenges relevés cette année, nul doute que nous aurons l'occasion de vous donner des nouvelles de nos champions Albignolais.  
**BONNE CHANCE À EUX**



Milena Cordier, une jeune Albignolaise de 14 ans, a terminé 3<sup>e</sup> de sa catégorie, au Championnat de France d'Escalade en Sport Adapté, à Tarbes fin janvier. Milena s'entraîne à Mornant sur son lieu d'internat.  
Félicitations à cette jeune sportive, débutante en escalade.

## LA BOÎTE À FRINGUES

L'Association Intercommunale des Familles de Neuville-sur-Saône, dispose d'un local à Genay, « La Boîte à Fringues », route de Saint André, dans lequel elle propose une braderie de vêtements, un ou deux samedis/mois de 9h à 12h.

Les personnes d'Albigny qui souhaitent en bénéficier, doivent présenter une attestation fournie par le CCAS de la commune et une faible contribution par vêtement sera requise auprès des clients du vestiaire. ▶



### Permanences 2020

#### Les samedis :

- 8 et 22 février
- 14 et 28 mars
- 4 et 18 avril
- 9 et 30 mai
- 13 et 27 juin

## COLIS DE FIN D'ANNÉE

### Colis gourmands pour nos seniors

Les personnes de + 80 ans qui n'ont pas pu participer à la journée des aînés d'Albigny, ont reçu la visite des membres du CCAS pendant la période des fêtes de Noël, pour leur remettre un colis gourmand et partager un temps d'échange chaleureux et convivial.

Comme toutes les années, ces visites ont été très appréciées par tous. ▶



## RESTOS DU COEUR DE NEUVILLE SUR SAÔNE

### Hiver 2019-2020

Les Restos du Cœur accueillent les bénéficiaires 11, avenue Gambetta à Neuville.

La campagne de cet hiver se déroule jusqu'au 20 mars 2020.

**Les distributions adultes :**  
les mardis après-midi de 13h30 à 18h  
et les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30

**Les distributions bébés :** les mercredis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Les inscriptions ont lieu le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 13h30 à 16h. ▶

**+ D'infos :**  
**Tél. : 04.72.08.95.87**  
**Email : [ad69.neuville@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuville@restosducoeur.org)**



## RUBRIQUE MÉDICALE

### **3 MÉDECINS : Groupe médical :**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

- Dr Chloé LADOUS :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
sur rendez-vous : 04 78 91 58 34

- Dr Catherine BERNARD DE  
VILLENEUVE : Mardi, mercredi,  
vendredi, samedi en alternance  
sur rendez-vous : 04 78 91 70 39

- Docteur Emmanuel GEROUDET :

Lundi, mercredi, jeudi, samedi  
en alternance sur rendez-vous :  
04 72 02 70 77

### **2 ORTHOPHONISTES :**

- Françoise ROCHER  
et Mélanie COLIN

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**  
Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

### **1 PODOLOGUE PÉDICURE :**

- Corinne DESPERT

Pédicure Podologue D.E.  
2 place Verdun - 04 78 27 03 17

### **PHARMACIE DES 2 RIVES**

13 rue Germain - 04 78 91 45 09  
lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 14h00 à 19h30, le samedi de  
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00  
Fermée : dimanche (sauf jour de  
garde)

pharmades2rives@gmail.com

### **1 SAGE-FEMME :**

- Sandrine LYONS BURSI

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**  
04 78 98 20 64 / 06 78 27 38 81  
sur rendez-vous.)

### **3 INFIRMIERS :**

- Annick SALIGNAT,  
Marie MICHEL et Vincent MALIAN

Tél. : 04 78 91 61 07

Soins à domicile

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**  
Permanences : lundi au vendredi  
de 9h15 à 9h45

### **2 OSTÉOPATHES :**

- Félix COMBIER

Atelier des Possibles,  
place de Verdun  
06 44 96 11 39

Felix.combier@outlook.fr

- Francis NYOCK

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**  
Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69

### **3 MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES :**

- Jérémie DAGUENET

et Nadia ZOELLER,  
**6 Esplanade Daniel Sarrabat**  
Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49

- Blandine SALLÉ

2 chemin du Tremblay  
Sur rendez-vous : 06 78 28 14 19

### **2 PSYCHOLOGUES :**

- Marie-Thérèse BALAIS :

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**  
Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32

- Ludovic ISSARTEL - Atelier des

Possibles, place de Verdun  
Tél : 06 83 84 18 69 /  
psychologue.issartel@gmail.com

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### Mars 2020

**28/03 - 18h**

MLA, Concert  
Salle du Lavoir

**28/03 - 13h30**

Association bouliste, coupe René Monternot  
Clos bouliste

### Avril 2020

**12/04 - 11h**

CME, Chasses aux oeufs  
Parc de l'Accueil

**28/04 - 14h**

Club des Jours Heureux, Loto musical  
Salle du Lavoir

### Mai 2020

**01/05 - Toute la journée**

KBC, vide grenier  
Parking de Villevert

**08/05 - 10h45**

Municipalité et Anciens Combattants  
Monuments aux morts

**23/05 - 13h30**

Association bouliste, coupe René Viallet  
Clos bouliste

### Juin 2020

**19/06 - 18h**

Albigny Danse, Gala  
Salle du Lavoir

**20/06 - 18h**

MLA, fête de la musique  
Parc de l'Accueil

**23/06 - 13h**

Club des Jours Heureux, pétanque  
Zone de Loisirs

**26/06 - 18h**

Association bouliste, coupe Pierre Morel  
Clos bouliste

**26/06 - 19h**

Municipalité, récompenses aux sportifs et associations  
Salle du Lavoir

## RAPPEL ELECTIONS



Pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains, en raison des travaux à l'Espace Henri Saint Pierre, les bureaux de vote seront installés à l'école des Frères Voisin 2, chemin du Trou du Chat et seront ouverts de 8h à 18h sans interruption.